

Annexe A

Plan d'accès au site de Montoldre



Annexe B

Point de rassemblement et défibrillateur site de Montoldre



Point de rassemblement
- Parking face à l'accueil



Défibrillateur
- Accueil



Annexe C
Consigne en cas d'urgence
site de Montoldre



Consignes d'urgence – Agents INRAE
Vous êtes témoin ou victime :

1-Alertez les collègues (Secouristes et Assistants de Prévention...)



- Prévenez le Centre en COMPOSANT LE **04 73 62 46 18**
- Précisez votre emplacement exact
- Un agent de l'équipe interne va vous rejoindre

Pour les sites : **AURILLAC, MONTOLDRE, MARCENAT, LAQUEVILLE**
selon la gravité, alertez directement les secours extérieurs

Précisez:

1- Prénom - NOM

2- Lieu : **adresse exacte du site**

3- Nature de l'évènement + état/nombre de victime

NE RACCROCHEZ PAS AVANT D'Y AVOIR ÉTÉ INVITÉ

Selon la **GRAVITE IMMEDIATE**
alertez les secours extérieurs



BESOIN MEDICAL
(malaise, accident corporel...)



15

**INCENDIE, EXPLOSION,
ODEUR SUSPECTE**



18

Informez ensuite le **04 73 62 46 18**

Pour les secours externes, faire le (0)
pour sortir depuis un poste fixe

Annexe D
Zone Radons site de Montoldre

Aucune zone concernée



Annexe E

Zone fumeur site de Montoldre



Il est interdit de fumer sur notre site sauf dans les espaces extérieurs autorisés.



- Devant bâtiment accueil
- Devant bâtiment B

